

COMMUNE DE VICH
RAPPORT DE LA COMMISSION DES
FINANCES relatif au préavis municipal
N°6/2015-2016, relatif aux comptes
communaux de l'année 2015.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances, composée de Mme Carol Wuersch, de MM. Claudio Greco, John Howells et Thierry Rollinet, s'est réunie le 6 juin 2016 afin d'étudier le préavis mentionné. Elle a rencontré le 3 juin 2016 Mme Antonella Salamin ainsi que MM. Michel Burnand et Jean Sommer, que nous remercions pour leurs explications.

Les années se suivent et se ressemblent : La Commune de Vich est en excellente santé financière.

Les charges opérationnelles sont maîtrisées même si, au final, on note une augmentation de 38% à la rubrique « Total des charges ». Cette différence de CHF 1'200'000 est entièrement constituée d'amortissements supplémentaires, de créations de provisions et d'attribution à des fonds spéciaux.

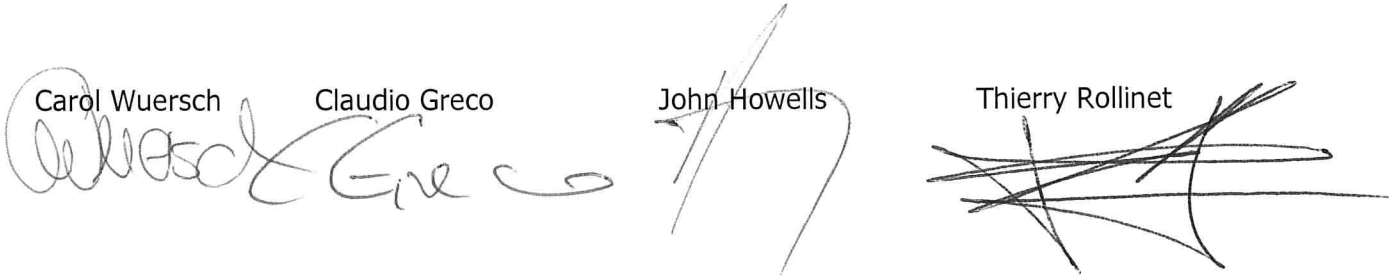
La Commission s'est penchée sur les financements spéciaux et les fonds de réserves portés au bilan. CHF 1'900'000 sont affectés à des dépenses dans le domaine de l'eau et ne peuvent être utilisés qu'à cet effet, et CHF 1'000'000 à des travaux. Dans les deux cas, nous disposons de réserves conséquentes pour y faire face, ou effectuer des investissements futurs. Comme déjà relevé par le passé, des montants de cette envergure justifieraient soit une planification de travaux à l'attention du Conseil, soit une réadaptation de taxes.

Au chapitre de l'impôt, les rentrées fiscales comptabilisées couvrent largement les besoins avérés de la commune. Le résultat 2015 n'en est que meilleur et permet, une fois encore, de procéder à des amortissements supplémentaires.

La Commission relève avec plaisir que le rapport de gestion est très fouillé. Elle souhaiterait y voir figurer quelques indicateurs de la bonne santé financière de la Commune, comme par exemple une marge d'autofinancement supérieure cette année à CHF 1'800'000.

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances recommande au Conseil Général d'accepter les comptes communaux de l'année 2015 tels qu'ils sont présentés et de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'exercice 2015.

Carol Wuersch Claudio Greco John Howells Thierry Rollinet



Vich, le 6 juin 2016